MIDI-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE

TOULOUSE NORD PDC

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sud Solidaires éducation

52, rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE

@ sudeduc31@sudeducation.org

05 62 14 66 74

www.sudeduc31.org

n°132, 0,76€

Trimestriel

Le Journal

Octobre – Novembre – Décembre

Edito : Lettre au Père Noël

Père Noël, cette année, pour t'éviter tout risque psycho-social et accident liés à de mauvaises conditions de travail, voici ce que tu n'as vraiment pas, mais vraiment pas besoin de mettre dans ta hotte en ce mois de décembre 2019 :

- les réformes Blanquer et tout ce qui va avec (sélection et tri social pour les élèves, stress et burn-out au travail, maltraitance institutionnelle…). Franchement, on trouve ça moche dans ton catalogue !
- la réforme des retraites de Delevoye, Philippe et Macron qui voudraient qu'on travaille plus et plus longtemps tout en filant nos petites économies aux assurances privées. On ne connaît personne qui a envie de ça dans la classe (ou alors ils ne sont pas dans la même école que nous !)

Sommaire:

p2 : Suite de l'édito

p2 : Stages syndicaux

p3 : tract - grève reconductible à partir du 5 décembre

p4 : Se mobiliser sous le spectre de 1995 - Quelles utilités ? Quelles réalités ?

page centrale : affiches réalisées lors du stage "militer à Sud Education 31-65"

p6 : Enseignement Supérieur et de la Recherche : le pillage continue

p7 : L'ampleur des dégâts

Solidaires Unitaire Démocratique CPPAP 0621S07934
Directeur de publication: Guillaume Ceugniez déposé le 20/12/2019

Suite de l'édito

- la réforme de l'assurance chômage qui fait qu'on a plein de camarades qui se retrouvent dans des grosses galères et nous, on n'aime pas ça du tout.

- les lacrymogènes, les LBD, les matraques et les flash-ball parce que ce sont des jouets vraiment très dangereux et qu'on a plein de copines et de copains qui ont été blessé.e.s à cause d'eux. Franchement, ça devrait être interdit tout ça !

- le MEDEF : tu peux le dissoudre. C'est un syndicat toxique.

Ensuite, voilà ce qu'on trouverait chouette de ta part si jamais tu pouvais nous l'apporter :

- des écoles ouvertes (on en a marre des grilles et des caméras de surveillance partout) dans lesquelles on pourrait apprendre, sans la peur d'échouer, à devenir des êtres libres et émancipé.e.s

- des maisons pour tout le monde. Dans nos classes il y a des élèves qui dorment dehors et on ne comprend pas pourquoi. Il y a plein d'appartements vides, des gares, des postes, des écoles fermées, des logements de fonction vacants. Si tu as les clés, amène-les ! On ouvrira tout ça...

- un salaire minimum garanti tout au long de la vie, qu'on soit salarié.e, privé.e d'emploi, précaire, intermittent.e… parce-qu'on pense que c'est la seule solution pour que tout le monde vive correctement

- une retraite décente et digne pour toutes et tous, le plus tôt possible dans nos vies pour qu'on puisse en profiter ! Et toi aussi Père Noël...

… Car en réfléchissant bien, on se dit que tu es déjà bien vieux. Tu devrais la prendre ta retraite, et sans plus attendre. Ceci dit, avec tes contrats précaires et intermittents depuis toutes ces années, elle sera sans doute nettement insuffisante et c'est peut-être pour ça que tu continues à bosser. Mais ne t'inquiète pas, ON EST LA !

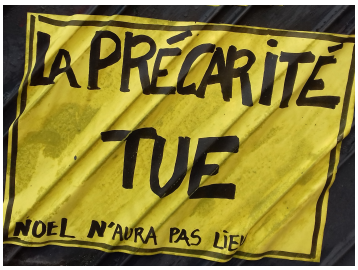

Et finalement, tout ce qu'on veut, on va aller le chercher nous-mêmes. Avec tous nos camarades de lutte : les cheminot.e.s, les intermittent.e.s, les hospitalier.e.s, les ouvrier.e.s, les précaires, les privé.e.s d'emplois, les postier.e.s, les gilets jaunes, les galériens du quotidien et les Gavroches d'aujourd'hui. Car nos colères sont légitimes et nos révoltes sont magnifiques. Sur un gilet jaune, on a lu « Nous sommes ces lucioles éclairant d'espoirs un monde crépusculaire ». On trouve ça beau et vrai...

Stages syndicaux

Petit rappel des stages syndicaux à venir !

INTITULE DU STAGE	DATE
Précarité	3 février
Juridique	7 février
Prise de parole des femmes	6 mars
Anti-hiérarchie et pédagogies alternatives	4 et 5 juin

Attention ; les demandes sont à envoyer à la hiérarchie 1 mois avant le stage.

Pas de répartition ? Pas de Noël !!
grèves, assemblées, blocages et manifestations

En grève tu fais quoi ?

Depuis le 05 décembre, nous sommes en grève reconductible, nous battons le pavé de Saint Cyprien au Monument aux morts. Trois fois déjà et cela ne s'arrêtera pas là. Nous accumulons les tournées dans les écoles et les établissements scolaires, les assemblées générales, qu'elles soient de secteur ou centrale, les tractages, les réunions publiques et les actions.

Nous initions des interpro que ce soit dans le milieu syndical ou dans le milieu des collectifs.

Pour gagner, il faut de l' Interpro/Inter-lutte :

Bien en amont du 05 décembre, Solidaires31 a été à l'initiative d'un appel à toutes les associations, gilets jaunes, collectifs et syndicats pour construire la grève et le rapport de force. Ainsi est né le collectif inter-lutte à Toulouse. Ce collectif inter-lutte n'est pas en opposition avec l'interpro, au contraire.

L'interpro se construit doucement mais sûrement, soyons aux rendez-vous et aux actions proposées pendant les fêtes de Noël car tout le monde ne sera pas en vacances le 20 décembre.

Parce qu'on ne veut pas mourir au travail :

Menons la bataille !

Sud education 31-65, solidaire de toutes les formes de luttes.

Les annonces pourries du premier sinistre :

Il s'agit de diviser pour mieux régner, vieux comme le monde, mais ne soyons pas crédules :

- le gouvernement pourra revenir à la génération de 63 et non de 75 pour la retraite à points.
- La mise en place de l'âge pivot, c'est pour tout le monde. On pourra partir à 62 ans mais avec une décote que l'on ait ou pas l'intégralité des trimestres. Pour un départ à taux plein il faudra travailler jusqu'à 64 ans. Il s'agit bien d'un recul de départ à la retraite.
-C'est une attaque contre les jeunes : c'est la génération de 2004 qui aura une entière retraite à points, ce sont les enfants qui sont en seconde actuellement.

Si on lâche sur cette réforme des retraites, on lâche une des pierres fondatrices du reste de la sociale qui perdure si peu en France. La réforme de l'assurance chômage que nous avons laissé passer, est désastreuse.

On lâche rien : et en janvier, s'il le faut, on continue, nous n'avons pas le choix !
C'est une bataille de taille contre le capitalisme que nous devons gagner : nous avons de nombreux soutiens à l'international qui regardent attentivement le mouvement social en France.

La répression :

Le gouvernement empêche toutes formes de contestation, notamment lorsqu'elle vient des lycéen-nes ou des étudiant-es, et tente d'instaurer la peur depuis maintenant plus d'un an :

- 49 heures de garde à vue pour Rami, lycéen de Stephan Hessel à Toulouse, arrêté suite à la manifestation contre la réforme des retraites du 10 décembre. Il subit une mise en examen alors que le dossier est vide !!!!
-Mardi 10 décembre, des CRS sont entrés dans l'Université de Brest et ont pourchassé et matraqué des étudiant.e.s dans la bibliothèque devant des personnels choqués qui ont du s'interposer pour les protéger. Depuis 800 ans, une franchise Universitaire interdit les forces de l'ordre de pénétrer dans les Universités. Le président de l'UBO, estomaqué, a du écrire au préfet pour le lui rappeler.
- sans oublier toutes et tous les gilets jaunes gazé-es, nassé-es, matraqué-es et mutilé-es tous les samedis.

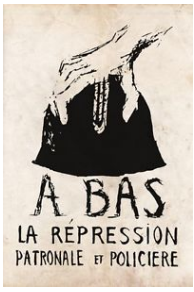

Nous continuons à dénoncer ces violences policières et institutionnelles

Se mobiliser sous le spectre de 1995

Quelles utilité ? Quelles réalités ?

Dès la fin novembre, les comparaisons ont fleuri entre le mouvement contre la réforme Delevoye des retraites et le mouvement contre le plan Juppé (retraites et sécurité sociale) de 1995. Si elles sont inévitables, elles doivent être analysées avec prudence tant le contexte politique, social et culturel est différent.

Aujourd'hui, le système de démocratie sociale acquis à la Libération est en crise comme l'illustrent ces douze dernières années où les mouvements de masse successifs sont réprimés impitoyablement par les gouvernements. A l'inverse, 1995 s'inscrit dans un cycle de douze années « où les mouvements venaient à bout des projets de loi ». Toutefois, la France connaît depuis 2003 une succession inédite de mouvements sociaux de masse alors que les années 80 peuvent être décrites comme relativement « calmes » en termes de conflits sociaux d'ampleur.

Par ailleurs, au niveau structurel, vingt-quatre années de politiques managériales de « modernisation » pour les libéraux ou de lois anti-sociales pour les manifestant-e-s ont profondément modifié le rapport au travail des salarié-e-s : son sens, son code et ses conditions en ont été transformées.

Il faut donc être vigilant sur ces transpositions entre mouvements actuels et passés afin d'éviter des raccourcis malencontreux et des erreurs d'interprétation.

Comparer mais à quelle fin ?

« L'histoire peut être un outil d'émancipation, d'autonomie et de résistance » proclamaient dans un manifeste des historien-ne-s il y a un an. Face à cette proposition, d'autres réclament la déconnexion des recherches historiques avec l'actualité pour éviter une récupération politique au nom d'une supposée « neutralité ». Il est néanmoins inévitable que chaque camp lors d'un conflit social y fasse appel. Les gouvernants reviennent aujourd'hui aux grèves de 1995 dans l'optique de minimiser la contestation sociale, de l'inscrire dans un passéisme nostalgique voire même dans une doxa réactionnaire.

Les grévistes et soutiens nourrissent au contraire l'espérance d'un rapport de force massif et décisif : se référer à 1995 c'est enrichir la culture des luttes, renouer avec l'espoir et à termes avec la victoire. L'histoire est un outil puissant de légitimation de l'action actuelle et tout discours qui y fait référence doit être compris dans un rapport de force.

Cependant, la nostalgie n'a jamais construit des luttes comme l'ont dit les étudiant-e-s et les cheminot-e-s mobilisé-e-s en 2018, alors que le cinquantième anniversaire de 1968 battait son plein : « ils commémorent, on recommence ». Regarder vers le passé doit par contre permettre à chacune et chacun de prendre conscience des écueils du mouvement observé pour nourrir ses pratiques actuelles. Toutefois, aucune formule magique n'existe : ni pour les gouvernants qui poussent à leur paroxysme répression et mépris pour étouffer la contestation dans l'espoir de répéter l'issue des mouvement de 2003 et de 2010 ; ni pour les personnes en lutte qui essaient de renouer avec la « victoire » de 1995 en reprenant par exemple certains mots d'ordre défensifs de l'époque.

La seule bataille autour de la défense des conquis de la Libération (retraites, sécurité sociale, démocratie syndicale) est loin de faire l'unanimité au sein du mouvement social et des grévistes : beaucoup réclament de renouer avec l'offensivité, gage de victoire.

Restons donc vigilent-e-s face aux annonces démobilisatrices de comparaisons chiffrées, le pouvoir a toujours agi ainsi que ce soit en 1995 ou en 1968. Ne fantasmons pas un passé révolu ! Reste à nous, de nous auto-former sur l'histoire de nos luttes et de veiller à l'amélioration de nos cadres de transmission pour que la formation militante ne soit pas une vaine formule.

Ce texte est un extrait d'un article écrit à la revue contre-temps.[1]

[1] : Pour lire l'intégralité de l'article :
https://www.contretemps.eu/1995-2019-comparaison-mouvement-greve/

Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le pillage continue !

La précarité, étudiante et professionnelle, s'amplifie sur fonds de belles paroles d'un gouvernement qui ne cesse de baisser drastiquement les moyens financiers pourtant nécessaires.

Les étudiant.e.s, qui ne peuvent être soutenu.e.s convenablement par leur famille en sont à choisir entre travailler (quand ils le peuvent) ou se consacrer à leurs études, quitte à se priver de repas. Cette précarité est telle qu'un étudiant s'est immolé devant le CROUS de Lyon, pour dénoncer son désespoir, dans l'indifférence la plus totale d'un gouvernement cynique et impitoyable. Les étudiant.e.s vivent aujourd'hui dans la précarité, craignent à juste titre un avenir professionnel précaire et ils.elles apprennent maintenant que leur retraite, s'ils.elles en ont une, sera également précaire.

Bien que la formation universitaire, selon l'art L123-3 du code de l'éducation, soit la mission première des universités, on ne peut que constater que celle-ci est reléguée derrière une recherche bradée au privé. Ce qui a pour effet une augmentation effrayante des enseignant.es précaires dont beaucoup peinent à joindre les deux bouts. C'est le triste constat des universités françaises. La future Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) prévue pour février ne va pas arranger les choses puisqu'elle s'attaque aux corps enseignants jusque là protégés :

Disparition progressive du corps des maîtres de conférences avec, comme propositions à court terme, la suppression de la qualification, la remise en cause de la référence aux 192 heures de TD qui se traduit par une modulation de service sans possibilité pour les intéressé·es de la refuser. La nouvelle gestion des ressources humaines ferait également la part belle aux contrats de projet (CDI de projet) dont la durée, limitée, est inconnue à l'avance.

Coté recherche, la LPPR est soutenue par Antoine PETIT, le PDG du CNRS qui déclare sans rougir qu' «il faut une loi ambitieuse, inégalitaire - oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne ».

Pourtant, si Darwin a découvert la sélection naturelle, il n'a jamais dit qu'elle devait inspirer les sociétés humaines.

Il s'agit en fait d'être **com-pé-ti-tif !** La concurrence sera féroce et gare à celle ou celui qui ne fera pas les yeux doux aux financements privés.

Et c'est ainsi qu'une chercheuse de l'Université toulousaine « Jean Jaurès » (qui doit, le pauvre homme, se retourner dans sa tombe) pose toute guillerette en photo lors de la cérémonie de du prix de thèse AFHE-BNP PARIBAS 2019 qui lui a été remis en main propre par le PDG de la banque en personne.

Et ce n'est que le début !

L'ampleur des dégâts

J'ai travaillé 4 ans pour l'éducation nationale.

Ça fait plusieurs semaines que j'ai des papiers à faire car je veux partir de l'éducation nationale. Pas à cause des enfants. Pour tout, vers tous les services de France du droit social. Ces papiers je les transfère par espace numérique. On me conseille de ne plus passer par courrier. Je ne sais pas pourquoi. On a perdu les clefs des boîtes aux lettres ? C'est à la fois plus rapide et concrètement confusant. Je ne compte plus le nombre d'espaces numériques que je fréquente. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai vu apparaître à l'écran « Le serveur rencontre un problème, veuillez nous excuser de la gêne occasionnée ». Je les excuse, et je tente de me rappeler de quel espace numérique je suis en train de recharger la page en espérant que la gêne est une erreur très momentanée. Je ne différencie plus droits et obligations, salaire et sécurité sociale. Tout est chiffre, tout est courrier. Tout est problème.

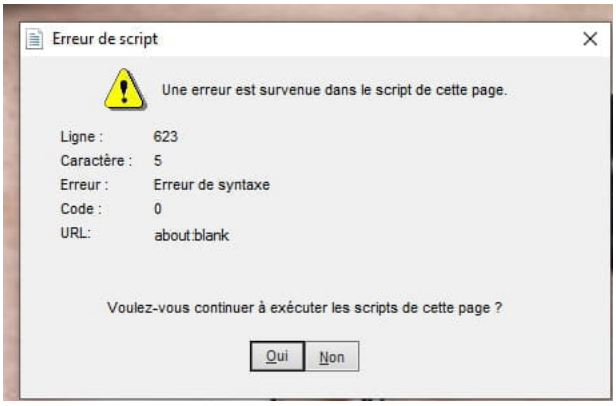

Un, deux, trois, coups de fil

Pourquoi ? je suis en demande de chômage. Depuis septembre. On est début décembre. Prise dans un jeu entre institutions publiques. Avec l'institution à qui je dois remettre des papiers que j'ai du mal à réunir, j'ai eu comme coup de fil « c'est pareil pour tout le monde, vous vous prenez pour qui ? » Fatiguée la dame audiblement. En même temps ma sœur me raconte que sa crèche a fermé hier. Pas « à elle », à leur petit bout. Coup de fil aux parents par le service de petite enfance parce que « tout le monde est en arrêt. » Il a fallu qu'elle explique que « quand tout le monde est en arrêt, c'est qu'il y a un problème plus haut. » Le service de la petite enfance a nié, a dit « c'est que tout le monde est malade tout le temps. »

Un, deux, trois courriers.

J'ai un contrôle CAF car le salaire de mars que j'ai déclaré était la moitié du salaire de janvier et février. Un contrôle pour pauvreté trop intense ? Ils nous laissent quelques mois pour répondre, mais sans jamais nous appeler. Ils envoient un courrier, puis un autre, puis un dernier pour suspendre les droits CAF – sans jamais nous appeler. Sur notre espace numérique CAF (qu'on fréquente en permanence of course). C'est mon troisième contrôle CAF pour le même motif. J'écris : « Le paiement des non titulaires de la fonction publique d'État n'est toujours pas au point. Merci de prendre en compte ce problème. C'est mon troisième contrôle CAF ».
Je n'ai pas de chômage, je n'ai plus de CAF.

Un, deux, trois « absences ».

Alors j'ai fait grève l'an dernier avec les collègues contre les projets Blanquer et son monde. Une dernière mise à mort de l'école publique. L'année dernière l'éducation nationale a vu des milliers de jours de grève. Les profs anti-grève le nomment « leurs économies sur notre dos. » Les grèves ont continué. Niées, jamais relayées. Je suis utilisée pour remplacer les arrêts maladies car ils ont supprimé le système de remplacement des enseignant-e-s. Je ne suis pas absente, je suis en grève. Un, deux, trois courriers. De la Direction des Ressources-je-ne-sais-quoi, pour récupérer mon salaire « indu ». 200 euros par mois depuis 3 mois. Je citerais bien un ou deux DRH vus en audience pour discuter du sort réservé aux AESH pour dénoncer d'autres salaires indus. Je n'ai pas de chômage du fait des délais de traitement de la fonction publique, je n'ai plus de CAF du fait de retard de paye, j'ai des dettes à l'éducation nationale du fait d'une institution qui nie les mécontentements.

Un, deux, trois problèmes

Et enfin, un courrier des impôts. Il apparaît une erreur. L'éducation nationale déclare un montant qui n'est pas le mien. Je me déplace et tombe sur une charmante personne – comme souvent aux impôts je trouve quand on ne paye pas d'impôts – qui comprend le problème et s'emporte : « Ils ne vous payent pas ce qu'ils vous doivent chaque fin de mois ? Ils sont gonflés. L'éducation nationale c'est le pire employeur de France, je le vois à chaque fois. »

Un, deux, trois...

Ce « je » est bien sûr anecdotique. Heureusement que j'ai des amies, un syndicat, une famille, des camarades. Entre ce que racontent les copines AESH, ce que vivent les remplaçants, ce que voient disparaître les titulaires, ce que subissent les élèves, ce que ne comprennent pas les parents, ce que se défendent les rectorats de faire vivre aux travailleur.euse.s, ça donne franchement envie de dormir sous vos fenêtres à partir du 5 décembre au soir. Pour que vous crachiez nos sous. J'ai choisi la date au hasard. Le temps que je règle mes courriers.

XX, agent public.

PS : Les institutions sont en train d'afficher : « EN RAISON D'UN MOUVEMENT SOCIAL, PRIVILEGIEZ LES ESPACES NUMERIQUES POUR TOUT ENVOI DE COURRIER. »
Au moins on sait pourquoi.